

# COMPTE RENDU DU CTE DU 27.02.2019

**Sans mensonges, la CGT avant** l'ouverture du CTE, avec les personnels en action, ont pu obtenir que le paiement des heures supplémentaires au ASHQ soient maintenues.

La CGT a demandé une fois de plus :

- Des moyens à la hauteur des besoins dans tous les services.
- Que tous les agents du CHU puissent avoir le choix de la récupération ou de la rémunération quand ils sont soumis à des plages horaires de travail en plus de leurs plannings prévisionnels.
- Que chaque agent soit traité de la même façon...aucune discrimination entre les grades...
- Que soit attribué 50 bourses par an pour la promotion professionnelle d'aide-soignant, vendredi 1 Mars 2019 se tiendra la commission des bourses, la CGT portera cette revendication.

Rappel : la VAE (validation des acquis de l'expérience) doit rester une démarche volontaire des agents et non une obligation dans le but de ne plus former d'aides-soignants au CHU de Nice.

Elle ne doit pas non plus servir de « chantage » pour rester sur le poste occupé.

- Que l'année 2019 soit réellement l'année d'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de tout grade (formations-titularisations-concours...).

La liste n'est pas exhaustive...

## LA LUTTE DES PERSONNELS A PAYE ....



### Election du secrétaire du Comité Technique d'Etablissement :

La CGT a obtenu le secrétariat à la majorité.

### Election du représentant des organisations syndicales à la Commission Médicale d'Etablissement :

C'est la CGT qui représentera les organisations syndicales, élue à la majorité.

### 1/ Pôle Pharmacie Stérilisation

Nouvelle organisation de l'hygiène des locaux de la pharmacotechnie implantée sur le site de l'Archet.

Elle a pour but de réunir les deux sites de production de la pharmacie (Saint André et l'Archet).

Cette réorganisation permet un doublement de la surface, une meilleure ergonomie des locaux, une proximité entre les équipes de pharmaciens et de préparateurs.

L'ouverture est prévue pour le 22 mars 2019 après vérification des installations.

Pour la CGT il y a un intérêt réel au regroupement de ces deux sites.

Pour autant un demi-poste d'agent de bio nettoyage supplémentaire pour couvrir le double de la surface (entretien et nettoyage des locaux, réapprovisionnement des produits et des matériels, recueil et collecte de données ou informations spécifique, remplissage du stock, réception et de cartonnage des petits et gros flaconnages etc...) **ce n'est pas suffisant !!**

La fiche de poste de l'ASH est très complexe. Cela demande de la revoir et de prendre en considération la qualification demandée par un accès à un grade supérieur pour les agents.

La CGT, compte tenu de toutes ses interventions a demandé que le vote soit scindé en deux.

Un vote sur la pertinence du regroupement

Un vote sur les effectifs

### **VOTE**

#### Pertinence du regroupement :

Pour à l'unanimité.

#### Organisation et effectifs :

CGT et FO = contre

CFDT = abstention

## 2/ Pôle CUSMA et DARE

### Transformation numérique des Consultations

Pour la Direction, ce projet de transformation numérique s'inscrit dans l'évolution nécessaire du métier d'AMA (ambulatoire, consultations externes, évolutions informatiques).

Pour ce faire de nouveaux outils sont mis en place comme « Doctolib » (déployé depuis le 31.01.2019 sur le Pôle DARE et CUSMA) dans le but de réduire le nombre de numéro de téléphone au CHU et de mieux orienter les patients par le biais de nouvelles technologies (centralisation des prises de RDV).

Toujours pour la Direction ce projet permet la répartition des charges de travail entre le BACK OFFICE et le FRONT OFFICE.

Une évaluation sera faite à 3 mois en prenant en compte comme indicateur le pourcentage de réponses téléphoniques, la satisfaction des agents, le pourcentage de RDV en ligne et de RDV non honorés, le délai d'envoi des comptes rendus médicaux et la satisfaction des patients.

La Conception de cette organisation reste à définir mais à terme cette transformation s'appliquera petit à petit à tous les services.

Pour la CGT, ce projet n'a qu'un seul but : la mutualisation et la polyvalence à outrance → **Ce n'est pas acceptable !!!**

De plus, ce n'est pas sans poser de problèmes pour les patients situés en zone blanche et qui n'ont pas accès à internet. Cette transformation oblige également de plus en plus les patients à se prendre en charge de façon autonome.

### **VOTE**

La CFDT vote pour

La CGT et FO refusent de prendre part au vote en l'état actuel du dossier

Néanmoins, la CGT a obtenu de la DRH une relance des concours et des inscriptions sur listes d'aptitudes pour que les adjoints administratifs puissent être nommés.

## 3/ Bilan des élections professionnelles 2018.

Un bilan des élections professionnelles a été fait par la DRH qui s'est satisfaite du bon déroulement des élections.

Pour la CGT ce mode de scrutin a montré de nombreux dysfonctionnements quant aux réassorts en cas de perte des identifiants et le manque de réponses de la plate-forme du prestataire. Le vote physique reste à privilégier pour une véritable expression démocratique.